

DOSSIER DE CANDIDATURE

Année universitaire 2019 - 2020

Formation 2ème année de journalisme
Post-bac – 180 ECTS

Etablissement privé libre d'enseignement supérieur fondé en 1899



ESJ Paris
107, rue de Tolbiac
75013 PARIS

Tel : 01 45 70 73 37
Fax : 09 58 26 08 86

contact@esj-paris.com

CRITERES DE SELECTION

ESJ 2 – 2ème année « préparatoire » : concours (sélection sur dossier, puis convocation l'examen d'entrée : actualité, histoire contemporaine, littérature, droit, connaissance du monde et capacité rédactionnelle).

- Titulaire du Baccalauréat ou d'un titre étranger équivalent
- Titulaire d'un Bac+1 ou Bac+2 d'études supérieures validées ou d'un diplôme équivalent.

Frais administratifs : 50 €

Pièces obligatoires à joindre :

- Lettre manuscrite de motivation
- Chèque (A l'ordre de : Ecole Supérieure de Journalisme) ou preuve de virement (RIB en fin de dossier)
- Les copies des diplômes obtenus (ne pas envoyer les originaux) + relevé de notes
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité (ou du passeport) en cours de validité
- 4 timbres à 1,90 € (tarif lettre prioritaire 100g) (ou 2 coupon-réponse de l'Union Postale Universelle pour les résidents étrangers n'ayant pas la possibilité d'acquérir des timbres français)

DELAJ DE REPONSE

Une convocation **par email** sera adressée aux candidats retenus pour passer le concours ou l'entretien. La réponse de la commission d'admission parviendra **aux candidats retenus par email**. Si aucune réponse ne vous parvient au-delà d'un mois, vous pouvez contacter l'administration de l'E.S.J.

Pour information, modalités d'inscription après résultat positif à l'examen d'entrée :

Les frais de dossier (uniquement lors de la 1^{ère} inscription) d'un montant de **300 €** couvrent l'étude et le suivi administratif du dossier de candidature.

Les frais de scolarité :

6 200 € pour un paiement comptant ou **6 540 €** pour un paiement échelonné (4 mensualités).

Les étudiants ne résidant pas de manière permanente sur le territoire Français devront régler en une seule fois les frais de scolarité au début de celle-ci.




Pièces obligatoires à joindre

- 1 justificatif de domicile ou d'hébergement (en France métropolitaine)
- 2 photos format identité récente mentionnant vos nom et prénom au dos.
- 4 timbres à 1.90 € (tarif lettre prioritaire 100g)

ETAT CIVIL

Nom marital :
 Nom de jeune fille :
 Prénom(s) :
 Date de naissance : /__/__/____/ Ville :
 Nationalité :
 Situation de famille : Célibataire Marié (e) Divorcé (e) Veuf (ve)
 Profession du père : Profession de la mère :.....

COORDONNEES

Adresse :
 Code Postal : /__/__/____/ Ville :
 Téléphone :  /__/__/____/  /__/__/____/
 Internet : 

Je ne souhaite pas recevoir de démarchage de la part de l'ESJ Paris concernant d'autres contrats de formation

DIPLOMES

- **Obtenu (s)** (indiquer l'année d'obtention du baccalauréat et sa série ainsi que pour votre Master 1)

Année	Diplôme + Série ou Option	Etablissement

- **En préparation**

Année	Diplôme	Etablissement

EXPERIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S)

Comment avez-vous connu l'ESJ Paris ?

- Site web ESJ / Recherche Google
- Réseau social (Facebook, Twitter, etc...)
- Annuaire spécialisé (Emagister, Category.net, etc...)
- Forum des métiers
- Autre :
- Salon Etudiant
- Portes ouvertes / affichage
- Famille / connaissances
- Publicité dans un quotidien papier

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des documents fournis dans le présent dossier et déclare :

1. Déposer ma candidature en **ESJ 2** pour l'année universitaire 2019/2020 avec cette date de concours d'entrée prévu le :

02/02/19 6/04/19 08/06/19 10/07/19 11/09/19

2. Avoir pris acte des conditions de ladite candidature,

3. Et approuver la note qui suit :

Art 1 : Toute somme versée à l'école reste définitivement acquise en totalité à cette dernière.

Art 2 : **Une fois inscrit** et pendant la scolarité et à quelque moment que ce soit de l'année, aucun remboursement ne sera effectué et la **totalité des frais de scolarité** seront pris en compte.

Art 3 : Il ne pourra être étudié un éventuel remboursement qu'en cas de décès ou d'hospitalisation de longue durée du (de la) candidat(e) ; le certificat y afférent devant parvenir à la direction de l'école par lettre recommandée avec avis de réception.

Fait à le

Signature du (de la) candidat(e)

NOTA :

Les virements doivent être effectués au compte suivant :

IBAN : FR76 3000 3033 8300 0200 4379 514

BIC : SOGEFRPP

Titulaire : ECOLE SUPERIEUR JOURNALISME PARI

Faites noter dans le champ libre le motif du virement : concours + nom + prénom.

Joindre la preuve de virement à votre envoi.

Les chèques sont à adresser à l'ordre de l'« Ecole Supérieure de Journalisme » ou copie du talon du mandat. La totalité des frais financiers inhérents aux chèques étrangers ou aux virements sont à la charge de l'émetteur.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission. Pour une bonne gestion de votre dossier, celui-ci doit être complet et dûment rempli.

Envoyer le dossier à :

E.S.J. Paris

Service des inscriptions

107 rue de Tolbiac

75013 PARIS

☎ : 01.45.70.73.37

☎ : 09.58.26.08.86

✉ : contact@esj-paris.com